

des règles de procédure. Il suscita bien évidemment une forte opposition de ceux qu'il affrontait. D'autres scribes firent également la une de la politique républicaine : en 249, Claudius Pulcher, relevé de son consulat, nomma comme dictateur le scribe M. Claudius Glicia mais celui-ci fut contraint à démissionner. Ces exemples, parmi d'autres, montrent que la possession du savoir de l'écriture plaçait à l'époque les scribes dans une position particulière, détenteurs d'un contrôle des écrits officiels, qui leur donnait un certain prestige qui pouvait leur ouvrir des possibilités électorales. Mais ce type de situation disparut avec la République. Le contenu de l'ouvrage met l'accent sur l'importance de la compétence scripturale (literacy) dans le monde romain, dès l'époque étrusque. Il insiste sur l'alphabétisation dans l'éducation, dans l'administration, sur la pratique archivistique, évoquant la différence de culture entre celle des élites et celle des techniciens. Le chapitre suivant s'intéresse à l'ensemble des *apparitores* et leur place dans la société et l'administration. Ensuite l'auteur passe aux dérives sous le titre « The Profiteer », envisageant notamment les corruptions possibles de ceux qui étaient les garants des contenus légaux et judiciaires. On y retrouve les scribes de Verrès. La mobilité sociale vient apporter un éclairage spécial avec un titre plutôt méprisant « The Parvenu ». B. Hartmann décrit les différents mondes auxquels le scribe peut « parvenir » : ordre équestre et notabilités locales, avec des notices concrètes fondées sur le relevé nominal qui est procuré en annexe. Il s'attache en particulier à un certain C. Domitius Fabius Hermogenes d'Ostie dont l'épithaphe (*CIL* XIV, 4342) décrit le parcours exceptionnel clôturé par des funérailles publiques et une statue équestre. En guise de conclusion, l'auteur propose une sorte de résumé des données disponibles et cherche à établir le « modèle » classique de la fonction de scribe. Une liste complète de tous les scribes connus dans les différentes catégories de postes, accompagne le texte mais on ne peut parler de catalogue prosopographique. L'intitulé exact de la fonction est indiqué mais rien de son statut, de ses autres postes, ou d'éléments de nature sociale. On trouve aussi les indispensables bibliographie et index. Il reste à se demander si la compétence écrite des scribes n'est pas surévaluée dans cet ouvrage et si l'usage de l'écriture, qui apparaît dans nombre de documents modestes (voir notamment les publications du groupe *Ductus*) impliquant le recours à l'écrit dans toutes les phases de la vie de l'habitant, tant en économie et en politique (cf. *AC*, 76 [2007], p. 133-148 ; aussi *infra* l'ouvrage de F. Opdenhoff), qu'en vie privée ou en justice, si l'alphabétisation, notamment par l'influence de l'armée et des vétérans, n'était pas beaucoup plus répandue qu'on ne le croit dans la population au moins à l'époque impériale. Un ouvrage intéressant qui aurait pu mettre en scène davantage de cas concrets mais qui donne un aperçu original des différentes facettes de la fonction. Sur le même thème, on ne négligera pas la synthèse de J.-M. David et ses différents travaux sur les appariteurs dont le point de vue institutionnel et social donne un autre éclairage.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Peter PROBST, *Untersuchungen zum Optio. Seine Stellung innerhalb der Rangordnung und seine Funktion in der römischen Armee*. Rahden, Marie Leidorf, 2020. 1 vol. 15,5 x 22 cm, 268 p. (PHAROS, 45). Prix : 54,80 €. ISBN 978-3-86757-273-6.

La définition passe-partout de l'*optio* dans l'armée romaine est simple : adjoint d'un centurion. Ce sous-officier, si ce terme moderne est correct, est assez bien représenté dans la documentation épigraphique, au même titre que les *beneficiarii*. Ces derniers, qui occupent aussi une place importante dans la « Rangordnung » chère à Domaszewski, ont fait déjà l'objet d'études spécifiques (Ott et Nelis-Clément) ; aussi la polyvalence des *optiones* mérite qu'on lui consacre une monographie pour en détailler les spécialités. Le premier sujet abordé, après des considérations historiographiques et méthodologiques, est précisément celui de la place du poste dans la hiérarchie militaire. L'auteur décrit d'abord de manière générale les différents grades inférieurs au centurionat, *immunes* et *principales* aux côtés des *milites gregarii*, ainsi que leur solde et leurs critères d'avancement, montrant dans cet état de la question que plus d'une difficulté ou d'un problème demeurent. On retiendra que tous les *optiones* n'appartiennent pas au même échelon de la hiérarchie. Si l'*optio centuriae* appartient aux *principales*, ceux qui exécutent des fonctions de type administratif comme *optio fabricae* ou *optio carceris*, relèvent des *immunes*. L'auteur envisage ensuite avec davantage de précision la situation des différentes catégories d'*optiones* : ceux de la garnison de Rome, selon les trois troupes (prétoiriennes, urbaines et de vigiles), puis ceux des légions (avec des spécificités supplémentaires : *optio centuriae*, *optio spei (ordinis)* en situation intermédiaire immédiatement avant le grade de centurion espéré, *optiones* dans la cavalerie et d'administration. Le regard se déplace ensuite vers les troupes auxiliaires, les flottes, et les *singulares (Augusti et legati)*. Après avoir détaillé ces différents grades et postes du point de vue de leur affectation, P. Probst s'attache à décrire les activités de ces sous-officiers, d'abord de ceux qui ont une occupation proprement militaire, notamment dans les vexillations et la cavalerie. Mais il s'attarde sur la particulière variété des tâches administratives que peuvent assumer les *optiones*. Parmi celles-ci on retiendra, parmi d'autres, celles qui concernent l'hôpital militaire, les ateliers (*fabricae*), la prison, les bains, le champ de manœuvre (*campus*) ou les archives (*acta*). Un *optio* particulier s'occupait des *castra peregrina* de Rome. Plus surprenant, le poste d'*optio plumariorum*. La diversité est remarquable et montre un grand souci d'efficacité de l'armée en attribuant des fonctions techniques spécifiques à des soldats spécialement prévus à cet effet. Certains *optiones* étaient également utilisés dans des domaines connexes, comme les *collegia*, voire même non précisément militaires, comme un atelier monétaire ou le service des messagers impériaux (*tabellariorum*). Une brève synthèse rappelle les principaux acquis de la recherche et rappelle que celle-ci ne peut progresser que dans le contexte large de la hiérarchie militaire, même si les buts poursuivis sont restreints. Bibliographie et index clôturent un volume intéressant qui expose clairement les tenants et aboutissants d'un poste militaire fréquemment cité et qui rendra les meilleurs services aux historiens de l'armée mais aussi aux épigraphistes à la recherche d'un commentaire précis.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Stéphane BENOIST, Alban GAUTIER, Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE et Rémy POIGNAULT (Dir.), *Mémoires de Trajan, mémoires d'Hadrien*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2020. 1 vol. broché, 530 p. (HISTOIRE ET CIVILISATIONS). Prix : 34,00 €. ISBN 978-2-7574-3024-8.